

COMMUNE DE VILLEMATIER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
REUNION DU 10 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix avril à 21H00, le Conseil Municipal de VILLEMATIER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances où il avait été dûment convoqué, sous la présidence de M. Jean-Michel JILIBERT Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de votants : 11

Date de convocation : 6 avril 2018

Date d'affichage : 6 avril 2018

PRESENTS : Mrs JILIBERT, CAMASSES,
ESCULIE, GUYET
Mmes ADELL, RENOUX, SAUNIER

ABSENTS EXCUSES :

Mr DESCOFFRES donne pouvoir à ESCULIE

Mme VALENTIN donne pouvoir à JILIBERT

Mme ESCAFFIT donne pouvoir à GUYET

Mme ESPARSEL donne pouvoir à ADELL

ABSENTS :

Mr BARRAU, Mme CASTANEDA

Mme ADELL est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Affectation du résultat 2017
- Vote des taux des contribution directes 2018
- Vote des subventions aux associations 2018
- Vote du Budget Primitif 2018
- Choix de l'entreprise Réfection intérieur Mairie
- Annulation délibération DEL20032018-2-7 du 20 mars 2018

- AFFAIRES DIVERSES

Séance 2018/ N°3 ⇒ DEL10042018-3-1

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Monsieur le Maire présente un document indiquant les affectations prévues :

Résultat de l'exercice	⇒	156 279.97€
Résultats antérieurs reportés	⇒	506 280.77€
Résultat à affecter	⇒	662 560.74€

Solde d'exécution d'investissement R 001	⇒	428 535.61€
Solde des restes à réaliser d'investissement	⇒	51 924.00€

Affectation en réserves en investissement	au compte R 1068	⇒	190 000.00€
Report en fonctionnement	au compte R 002	⇒	472 560.74€

M. le Maire soumet au conseil municipal le vote :

NOMBRE DE VOTANTS : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Séance 2018/ N°3 ⇨ DEL10042018-3-2

OBJET : VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2018

Après débat, Le Conseil décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des contributions directes. Ces taux restant inchangés depuis 2009.

TH ⇨ 16.42 %

FB ⇨ 7.84 %

FNB ⇨ 67.73 %

NOMBRE DE VOTANTS : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Séance 2018/ N°3 ⇨ DEL10042018-3-3

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018

M. le Maire rappelle au Conseil la nécessité pour un conseiller intéressé à l'affaire délibérée de ne prendre part ni au débat, ni au vote. Il y aurait un risque d'illégalité de la délibération et de prise illégale d'intérêt notamment pour les élus exerçant des fonctions au sein d'associations.

➤ Vote des subventions pour les associations de la commune de Villematier

Association	Subvention 2018	Pour	Contre	Abstention
Le comité des fêtes de Villematier	3000	11	0	0
Comité des fêtes de Raygades	2000	11	0	0
La compagnie des Parents	250	11	0	0
ACCA Villematier	250	11	0	0
La Pétanque	250	11	0	0
La Pétanque 3 jours de Villematier	200	11	0	0
L'Etoile de L'aube	250	1	6	4

➤ Vote des subventions pour les associations extérieures à la commune de Villematier

Association	Subvention 2018	Pour	Contre	Abstention
FNACA	150	11	0	0
Saveurs et Senteurs du Frontonnais	150	11	0	0
Les Bons vivants Villemuriens	150	11	0	0
Office du tourisme du Frontonnais	150	11	0	0
ADLFA31	150	11	0	0

Séance 2018/ N°3 ⇨ DEL10042018-3-4

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Lors de cette séance Monsieur Le Maire présente et commente les documents sur les prévisions budgétaires pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote du Budget Primitif.

Entendu l'exposé de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif.

Section de Fonctionnement	Dépenses	1 074 930.99€
	Recettes	1 074 930.99€
Section d'investissement	Dépenses	806 378.67€
	Recettes	806 378.67€

Total du BUDGET 1 881 309.66€

DONT :

⇨002 Résultat de fonctionnement reporté	↪	+ 472 560.74€
⇨001 Solde d'exécution d'investissement reporté	↪	+ 428 535.61€

M. le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du BP 2018 :

NOMBRE DE VOTANTS : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Séance 2018/ N°3 ⇨ DEL10042018-3-5

OBJET : CHOIX DE L'ENTREPRISE REFECTION INTERIEUR MAIRIE

Lors de cette séance, monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder au choix de l'entreprise pour les travaux de réfection de l'intérieur de la Mairie.

Monsieur Le Maire présente trois devis, après analyse le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise CHEDE pour un montant de 24 860€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ;

↪ Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ces travaux.

NOMBRE DE VOTANTS : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Séance 2018/ N°3 ⇒ DEL10042018-3-6

OBJET : ANNULATION DELIBERATION DEL 2003208-2-7 DU 20 MARS 2018

Vu le courrier du 28 mars 2018 de Monsieur Le Préfet de la Haute Garonne concernant la délibération N° DEL20032018-2-7 du 20 mars 2018, il convient de retirer cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ANNULE** la délibération N° DEL20032018-2-7 du 20 mars 2018.

NOMBRE DE VOTANTS : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

FEUILLET DE CLOTURE

SEANCE DU 10 AVRIL 2018

Séance 2018/ N° 3⇒DEL10042018-3-1	Affectation du résultat 2017
Séance 2018/ N° 3⇒DEL10042018-3-2	Vote des taux des contributions directes 2018
Séance 2018/ N° 3⇒DEL10042018-3-3	Vote des subventions aux associations 2018
Séance 2018/ N° 3⇒DEL10042018-3-4	Vote du Budget Primitif 2018
Séance 2018/ N° 3⇒DEL10042018-3-5	Choix de l'entreprise réfection intérieur Mairie
Séance 2018/ N° 3⇒DEL10042018-3-6	Annulation délibération DEL20032018-2-7 du 20 mars 2018

NOM Prénom	Signature	NOM Prénom	Signature
JILIBERT Jean Michel		ADELL Patricia	
SAUNIER Karine		DESCOFFRES Sébastien donne pouvoir à ESCULIE	
RENOUX Nathalie		CASTANEDA Magali Absente	Absente
CAMASSES Julien		ESPARSEL Sylvie donne pouvoir à ADELL	
ESCULIE Yves		VALENTIN Michèle Donne pouvoir à JILIBERT	
GUYET Jean-Marc		ESCAFFIT Marjorie Donne pouvoir à GUYET	
BARRAU Alain Absent	Absent		

Affichage du compte rendu le 30 avril 2018

